

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 3042

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 12 OCTIES

I. – À l’alinéa 29, substituer à la référence :

« *h* »,

la référence :

« I ».

II. – En conséquence, au même alinéa 29, substituer à la référence :

« *j bis* »,

la référence :

« I *bis* ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 30, substituer à la référence :

« *j bis

la référence :

« I *bis* ».

1/2*

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.